

**SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES**

Nom de l'Autorité contractante : **Commune de Natitingou**

**Objet** : Travaux de réalisation d'un dalot double 1 x (400 x 400) à Koukpartikou (lot1), construction d'un (01) dalot simple de section 300 x 350 cm<sup>2</sup> de 5 m de longueur y compris les remblais technique et d'accès sur l'axe Ecole St Augustin – DDEEM (lot2).

Référence SIGMAP : T\_DST\_114652

Avis n° : 61-3/AOO-2026/12.../MCN-PRMP-DST-DAAF/SPRMP du 28/05/2026

Identification de la procédure : **APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AOON)**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la première version du plan de passation des marchés publics de la **Commune de Natitingou** publié sur le portail web des marchés publics du Bénin ([www.sigmap.finances.bj](http://www.sigmap.finances.bj)) le 22 janvier 2026.

2. La Commune de Natitingou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC, afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au « **Travaux de réalisation d'un dalot double 1 x (400 x 400) à Koukpartikou (lot1), construction d'un (01) dalot simple de section 300 x 350 cm<sup>2</sup> de 5 m de longueur y compris les remblais technique et d'accès sur l'axe Ecole St Augustin – DDEEM (lot2)** » Référence SIGMAP N° : T\_DST\_114652.

3. La **Commune de Natitingou** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux préparatoires, terrassements, gros-œuvre. Ces travaux sont constitués en deux (02) lots à savoir :

- Lot 1 : Travaux de réalisation d'un dalot double 1 x (400 x 400) à Koukpartikou ;
- Lot 2 : Construction d'un (01) dalot simple de section 300 x 350 cm<sup>2</sup> de 5 m de longueur y compris les remblais technique et d'accès sur l'axe Ecole St Augustin – DDEEM.

**NB** : Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur les deux (02) lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé. Les variantes ne seront pas prises en compte.

Un même soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots s'il dispose de qualifications requises pour la réalisation des travaux.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

- a) **Pour les anciennes entreprises**

3

**BON A LANCER**

- **Capacité technique et expériences :**

- ✓ Etre une entreprise ou un groupement d'entreprise exerçant dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) prouvé par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou la carte professionnelle de commerçant ou les statuts ;
- ✓ Avoir effectivement exécuté en tant que entrepreneur principal ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) y compris de l'année en cours 2026, au moins **deux (02) marchés** de réalisation de dalot de montant hors taxe au moins égal à **Trente Un Millions Sept Cent Soixante Dix Neuf Mille Six Cent Soixante-un (31 779 661) francs CFA pour le lot 1 chacun et Six Millions Sept Cent Quatre Vingt Quatre Mille Sept Cent Trente-six (6 784 736) francs CFA pour le lot 2** chacun justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution et les copies simples des procès-verbaux de réception, accompagnées des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant, en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou par toute autre personne morale de droit privé. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la section IV, étendue des travaux ;
- ✓ Disposer du personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification ;
- ✓ Disposer du matériel à affecter à l'exécution du marché dont les caractéristiques sont conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

**NB : Les exigences de capacités techniques fixées ci-dessus sont cumulatives.**

- **Capacité financière :**

- ✓ Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2024, 2023, 2022) de **quarante-deux millions trois Cent Soixante Douze Mille Huit Cent Quatre Vingt Un (42 372 881) FCFA pour le lot 1 et Neuf Millions Quarante Six Mille Trois Cent Quatorze (9 046 314) FCFA pour le lot 2**. Les chiffres d'affaires seront contenus dans des bilans certifiés par un Expert-comptable agréé ou sur l'attestation fiscale. Le soumissionnaire doit joindre à son offre les quinze (15) premières pages des états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), certifiés par un Expert-comptable ou un Comptable agréé, membre de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés du Bénin, et portant la mention du Directeur Général des Impôts : « Bilans conformes aux déclarations souscrites au Service des Impôts ». L'identification (nom, prénom, adresse,

**BON A LANCER**

**Section 0. Avis d'appel d'offres**

---

cachet et signature) de l'Expert-comptable ou du Comptable agréé, membre de l'Ordre des Experts-Comptables et Comptables Agréés du Bénin, selon le cas, est exigée sur la page de certification (les pages de certification de l'expert-comptable et de la mention de la DGI doivent être en originales ou en copies légalisées ;

- ✓ Fournir une attestation de capacité financière délivrée par un organisme financier agréé, ou bien disposer d'une ligne de crédit auprès d'un organisme financier agréé d'un montant de **Dix Millions Cinq Cent Quatre Vingt Treize Mille Deux Cent Vingt (10 593 220) FCFA HT pour le lot 1 et deux millions deux cent soixante et un mille cinq cent soixante-dix-neuf (2 261 579) FCFA HT pour le lot 2.**

NB : Les exigences de capacités financières fixées ci-dessus sont cumulatives.

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

- **Capacité technique et expériences :**

- ✓ Etre une entreprise ou un groupement d'entreprise exerçant dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics (BTP) prouvé par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou la carte professionnelle de commerçant ou les statuts ;
- ✓ Disposer du personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification
- ✓ Disposer du matériel à affecter à l'exécution du marché dont les caractéristiques sont conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

- **Capacité financière :**

- ✓ Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence ainsi que leur bilan d'ouverture. Joindre la page de certification d'un membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI. Lesdites pièces doivent être en original ou en copies légalisées ;
- ✓ Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels d'un montant minimum égal à **Quarante Six Millions Six Cent Dix Mille Cent Soixante Neuf (46 610 169) FCFA HT pour le lot1 et Neuf Millions Neuf Cent Cinquante Mille Neuf Cent Quarante Cinq (9 950 945) FCFA HT pour le lot 2** délivrée par un organisme d'assurance agréé ;
- ✓ Fournir une attestation de capacité financière délivrée par un organisme financier agréé, ou bien disposer d'une ligne de crédit auprès d'un organisme financier agréé d'un montant de **Dix Millions Cinq Cent**

Section 0. Avis d'appel d'offres

**Quatre Vingt Treize Mille Deux Cent Vingt (10 593 220) FCFA HT pour le lot 1 et deux millions deux cent soixante et un mille cinq cent soixante-dix-neuf (2 261 579) FCFA HT pour le lot 2.**

**NB : Les exigences de capacités financières fixées ci-dessus sont cumulatives.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **huit (08) mois valable pour chaque lot** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics au numéro 01 92 59 27 01/ 01 40 33 05 00 ou au **Bureau du Secrétariat Permanent des Marchés Publics à compter du 01/06/2026** ; Email : [prmp.natitingou@mairie.bj](mailto:prmp.natitingou@mairie.bj) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à la Mairie de Natitingou ; tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30 (GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **01/06/2026** ..... Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de la Mairie de Natitingou, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30 (GMT+1). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste ou mail ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées **par lot** en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique et conformément aux dispositions de l'article 65 de la loi 2020-26 du 29 Septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin et la circulaire N°2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 et tel que décliné à l'IC 22.2 (b) des DPAO à l'adresse ci-après : Bureau du Secrétariat Permanent des Marchés Publics de la Mairie de Natitingou au plus tard le **23/06/2026** à 10 heures 00 minute (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures

6

**ON A LANCER**

**Section 0. Avis d'appel d'offres**

---

et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après après : **Bâtiment des Marchés Publics à la Mairie de Natitingou** le 23/06/2026 à 10 heures 30 minutes (GMT+1).

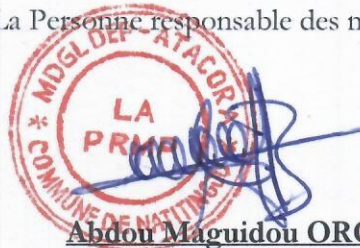
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **Quatre Cent Vingt Trois Mille Sept Cent Vingt Neuf (423 729) FCFA pour le lot 1, Quatre Vingt Dix Mille Quatre Cent Soixante Trois (90 463) Francs CFA pour le lot 2**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres accompagné de l'attestation d'Identification du statut de l'entreprise délivrée par l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission ;

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Natitingou, le 28/05 2026

La Personne responsable des marchés publics,



Abdou Maguidou OROU TAÏROU

**BON A LANCER**

7